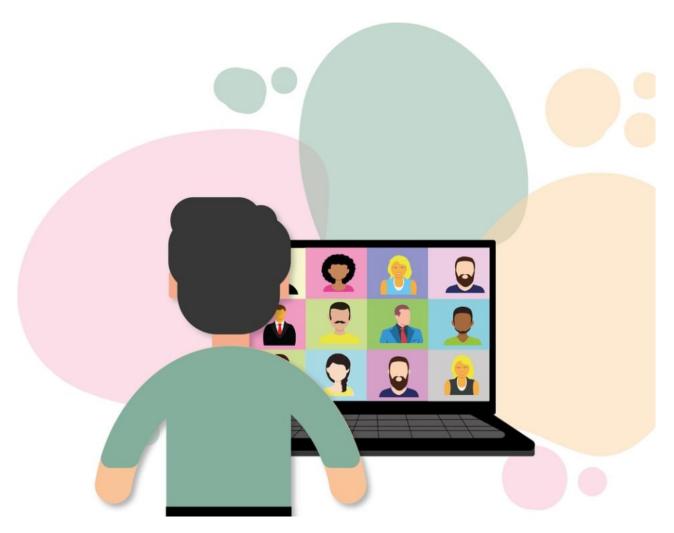


Un webinaire sur la relance de l'économie régionale



La <u>Région Sud</u> et l'agence de développement économique <u>Rising Sud</u> organisent 'les rencontres de la relance' ce jeudi 15 octobre. Destiné aux entreprises, ce webinaire présentera le plan de relance de l'économie régionale, son ambition, ses chantiers prioritaires ainsi que les mesures phares destinées aux entreprises du territoire.

Jeudi 15 octobre. 9h30 à 11h30. Pour s'inscrire, cliquez ici



Région Sud : 11 Vauclusiens engagés au Parlement régional de la jeunesse



Lycéens, apprentis et étudiants sont invités à participer à la vie civique en intégrant le <u>Parlement régional de la jeunesse</u>. Pour la mandature 2020-2021, ils seront 110 jeunes, parmi lesquels 11 Vauclusiens, à prendre part aux projets et aux décisions de la Région Sud sur des thématiques telles que le développement durable, l'accès à la culture ou encore la citoyenneté.

Laboratoire démocratique et d'innovation, le Parlement régional de la jeunesse (PRJ) est constitué de lycéens, d'apprentis, de jeunes en formation professionnelle et en formation sanitaire et sociale, âgés entre 15 et 25 ans. Le PRJ leur permet ainsi de participer à la vie civique en contribuant aux décisions de la Région Sud, par leurs travaux, leurs propositions et leurs projets. Lors des précédentes mandatures, les jeunes ont pu œuvrer auprès de la Région Sud sur des mesures concrètes telles que la Banque de



Stage, le e-PASS Jeunes ou plus récemment, sur la création des éco-ambassadeurs dans les lycées.

« Dans notre région, un habitant sur quatre à moins de 30 ans. Dès notre élection, nous avons donc souhaité créer une assemblée représentative de la jeunesse et des territoires pour construire ensemble l'avenir de la Région », déclare Renaud Muselier, président de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur. « Intégrer le Parlement régional de la jeunesse est également l'occasion pour ces jeunes de découvrir le fonctionnement d'une collectivité et la mise en œuvre d'une politique publique. Chaque année, la Région mobilise un tiers de son budget soit 765 millions d'euros pour la jeunesse. »

Pour cette nouvelle mandature qui débute, les jeunes parlementaires vont pouvoir participer à des sujets tels que le développement durable, la communication, la citoyenneté et les conditions de vie des jeunes sur le territoire régional. Pour ce faire, ils disposeront d'un budget autonome de $100\ 000\ \mbox{\mbox{\mbox{\it e}}}$ afin de travailler sur les thématiques qu'ils auront choisies.

Région Sud : une aide de 100 € pour les étudiants boursiers qui souscriront une complémentaire santé

28 octobre 2025 |



Ecrit par le 28 octobre 2025



Alors que de nombreux étudiants renoncent à se soigner pour raisons financières, la <u>Région</u> <u>Sud</u> lance le 'Pass Mutuelle' qui offre 100 € à tous les étudiants boursiers souscrivant une mutuelle étudiante, dès septembre 2020.

En janvier dernier, la Région Sud et l'Agence Régionale de la Santé ont lancé une enquête sur la santé des étudiants menée par l'Observatoire régional de la santé. Les sujets abordés tels que les soins, la nutrition, l'alimentation et l'hygiène de vie ainsi que les conditions de vie ont révélé l'importance du coût de l'accès aux soins pour les étudiants. Parmi les raisons d'un renoncement aux soins, les étudiants enquêtés évoquent le manque d'argent, l'absence de couverture sociale ou l'éloignement géographique du médecin traitant.

En lançant ce mois-ci son 'Pass Mutuelle', la Région Sud apporte une aide de 100 € à tous les étudiants boursiers qui souscriront une mutuelle étudiante à compter de septembre 2020. Organisme conventionné, la mutuelle Heyme s'engage de son côté à prendre en charge les 18,80 € restants, permettant aux étudiants de bénéficier d'une complémentaire santé sans reste à charge. Ainsi, sans avoir à engager de frais supplémentaires, les étudiants pourront être couverts gratuitement à 100 % pour tous les soins courants et tous les frais relatifs à une hospitalisation ainsi qu'aux services de téléconsultation médicale.



Informations sur: www.maregionsud.fr/pass-mutuelles

10 000 tests de dépistage gratuits pour les TPE de la Région



A partir de demain, le <u>Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur</u> va distribuer une première vague de 10 000 tests de dépistage gratuits à destination des TPE locales.



« Depuis la rentrée, les entreprises font face à une hausse du nombre de dépistages de salariés malades, ou de collaborateurs ayant été en contact avec une personne malade, entraînant des périodes de quarantaine qui pénalisent l'activité de l'entreprise au moment où la relance est indispensable, explique le Conseil régional. Il est impératif que notre activité économique reprenne. Il faut que les entreprises soient en mesure de maintenir leur activité dans des conditions sanitaires optimales : la protection des salariés doit être la priorité. La prévention est un principe majeur de lutte contre la Covid-19 et à ce titre, l'accès rapide de la population aux tests de dépistage est un enjeu de santé publique et un enjeu économique. » Outre ces 10 000 tests qui vont être livrés au TPE remplissant les critères d'éligibilité, la Région a prévu dans distribuer 20 000 supplémentaires sous 3 semaines.

Résultat visible en 15 minutes

Ces tests de dépistage sérologique vérifient la présence d'anticorps, signe de la contamination actuelle ou passée du virus. Ils fonctionnent également sur les personnes asymptomatiques. Leur usage est simple, il s'agit de prélever une goutte de sang sur le doigt, qui est ensuite déposée sur un appareil à usage unique avec un résultat visible sous 15 minutes. Ce test doit permettre aux chefs d'entreprises de prendre des décisions rapides quant au maintien ou au retour à l'emploi des salariés contaminés. « En tant que chef de file du développement économique, il en va de notre responsabilité d'accompagner les entreprises régionales, explique Renaud Muselier président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Depuis les premiers jours de la crise nous sommes à leurs côtés afin que personne ne soit laissé au bord du chemin. »

Depuis le début de la crise sanitaire, la Région a commandé 13 millions de masques dont près de 3 millions ont été destinés aux entreprises. Par ailleurs, dans le même temps, la Région s'est tenue aux côtés des entreprises en injectant plus de 700 M€ avec ses partenaires et l'Etat qui ont permis de soutenir 400 000 entreprises et sauver plus de 20 000 emplois grâce aux dispositifs engagés.

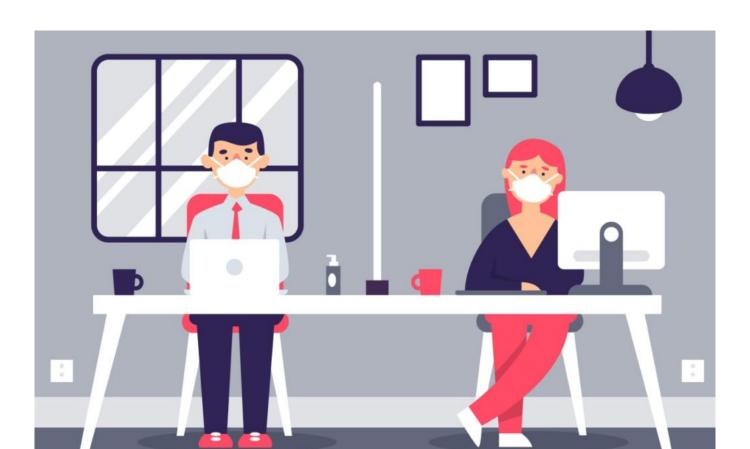
Renseignements sur <u>www.maregionsud.fr/tests-covid</u>

Santé : mieux agir face au coronavirus avec le Codes



28 octobre 2025 |

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis



Le <u>Codes</u> (Comité départemental d'éducation pour la santé) de Vaucluse s'adapte au climat sanitaire mondial. Il propose, pour cette rentrée, une formation sur le sujet du coronavirus. Financée par l'<u>ARS</u> (Agence régionale de santé) et la <u>Région Sud</u>, cette formation est réservée aux professionnels, mais aussi aux bénévoles dont l'activité engage à rencontrer des publics.

Une nouveauté distingue cette formation des précédentes : elle peut se suivre en présentiel ou par visioconférence. Le module en présentiel est limité à 10 personnes afin de respecter au mieux les règles sanitaires. Celui à distance, limité à 20 personnes, est donc nécessaire pour atteindre plus de professionnels et bénévoles. L'objectif principal constitue la compréhension des mesures barrières afin de réduire au maximum les risques de propagation. Accompagner les professionnels sur leur façon de gérer la situation est aussi un des objectifs de cette formation. A l'issue de l'atelier, les professionnels et bénévoles devraient avoir accumulé assez de connaissances pour accompagner les publics qu'ils rencontrent et répondent à leurs préoccupations. Ils devraient également être capable d'expliquer les mesures barrières et le rôle de chacun dans cette crise en tant qu'acteur de santé.

Formation à distance : Jeudi 17 et lundi 21 septembre. 14h 15h30. Application gratuite Zoom

Formation en présentiel : Vendredi 2 octobre. 9h30 12h30. Avignon. Lieu précisé lors de l'inscription.



Formation gratuite. 04 90 81 06 89. accueil@codes84.fr.

Par Vanessa Arnal

Journaliste stagiaire de l'Ecole de journalisme de Nice

Une nouvelle version pour l'application 'Chemins des Parcs'

28 octobre 2025 |



Ecrit par le 28 octobre 2025



Avec le soutien de la <u>Région Sud</u>, les 9 Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur, dont ceux du Luberon et du Mont Ventoux dans le Vaucluse, viennent de mettre en ligne la dernière version de l'application mobile 'Chemins des Parcs'.

Gratuite, cette nouvelle version de l'appli est plus complète, plus performante mais aussi plus simple d'utilisation. Y sont répertoriées 298 idées de balades et randonnées à pied, à vélo, à VTT et à cheval dans les Parcs des Alpilles, des Baronnies provençales, de Camargue, du Luberon, du Mont-Ventoux, des Préalpes d'Azur, du Queyras, de la Sainte-Baume et du Verdon.

Pour plus de lisibilité, l'appli présente une cartographie intégrée avec 'OpenTopoMap' et comprend de nombreuses fonctionnalités utiles aux randonneurs : durée, difficulté, dénivelé, pas à pas, carte, profil altimétrique, recommandations, etc. Sont également recensés les points d'intérêt remarquables (mosaïque de paysages, patrimoine rural, faune et flore remarquables, de la Provence aux Alpes) et des notifications pour alerter de la présence d'un patrimoine remarquable à proximité de l'itinéraire choisi. L'appli est disponible en français, anglais ainsi qu'en italien.



www.cheminsdesparcs.fr

Paca : les transmissions d'entreprise en chute libre avec le Covid



Le nombre des transmissions d'entreprise entre les premiers mois de l'année 2020 et ceux de 2019 est de 38% en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Un chiffre toutefois largement moindre que celui du Centre-Val de Loire (-83%), des Hauts-de-France (-72%) et de Bourgogne-Franche Comté.

« La baisse a débuté dès le mois de janvier 2020, s'est poursuivie sur tout le premier trimestre et s'est



accélérée à partir du mois de mars dans le contexte du confinement », explique In Extenso Finance et Transmission, leader français dans le conseil en fusions/acquisitions pour les TPE-PME, qui a réalisé cette étude. La région Provence-Alpes-Côte d'Azur enregistre près de 52 transactions durant l'année 2019, pour une valorisation globale de 489 M€. Ce qui en fait l'une des régions les plus actives en matière de cessions et acquisitions de PME. Elle représente 6% du volume global de transactions en France, alors qu'elle accueille 8% des PME nationales. Par ailleurs, alors qu'en 2018 la région Provence-Alpes Côte d'Azur n'avait attiré aucun acquéreur étranger hors Europe, ce profil d'acquéreurs a fait une entrée marquée en 2019 représentant 9 % des transactions de la région. Parmi les 80% d'acquéreurs français, 26 % sont situés sur le même territoire et 45% sont basés en Ile-de-France.

Enfin, dans la région, le profil des vendeurs se démarque de celui des autres régions, puisqu'à 75% il s'agit de personnes physiques et du côté des acquéreurs, les sociétés de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur sont majoritairement acquises par des sociétés non cotées à 66%.

Café/restaurant : La Région aide les communes à exonérer les terrasses

28 octobre 2025 |



Ecrit par le 28 octobre 2025



Le Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur vient de mettre en place le Frat (Fonds régional d'aménagement du territoire) Terrasses. Ce dispositif régional, dont le vrai nom est 'Frat bonifié', permet de bonifier de 10 % les subventions d'un Frat classique pour les communes qui ont décidé d'exonérer de droits de terrasses leurs bars et restaurants pendant au moins 6 mois.

« La crise sanitaire sans précédent que nous traversons depuis plusieurs semaines maintenant éprouve durement nos territoires, explique la Région Sud. A ce titre, les cafés et les restaurants, atouts majeurs du tissu économique local et élément marquant du patrimoine culturel immatériel de notre région, subissent de plein fouet les conséquences de l'épidémie, seront parmi les derniers commerces à réouvrir et devront faire face à une baisse de fréquentation sans doute très importante cet été. »

Une enveloppe de 3,5 M€

« Face à cette situation, certaines communes ont décidé de supprimer la redevance d'occupation du domaine public pour l'année 2020 afin de soutenir ce secteur d'activité, poursuit le Conseil régional. Elles concèdent donc un déficit de recettes, que l'on peut estimer à plusieurs dizaines de milliers d'euros. Souhaitant exprimer sa solidarité, encourager les communes à adopter cette mesure et conforter par-là les actions engagées en faveur du tourisme par l'Etat, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur va permettre aux Communes qui ont pris la décision d'exonérer totalement des droits de terrasse pour l'année 2020 les cafés et restaurants situés sur leur périmètre administratif, de bénéficier d'une subvention majorée de 10 % qui viendra bonifier leur dossier Frat 2020.



Pour en bénéficier, il faut que les communes aient déposées un dossier de Frat classique. Ensuite, elles ont jusqu'en décembre 2020 pour présenter la délibération de demande de majoration de la subvention votée en conseil municipal. La région a prévu une enveloppe de 3,5 M€ destinée à cette opération.

650 soignants recrutés en Provence-Alpes-Côte-d'Azur cet été

Adecco médical, filiale du groupe Adecco spécialisée en gestion des ressources humaines et le recrutement des professionnels de santé, propose 650 postes de soignants à pourvoir dans la région cet été 260 professionnels de santé en CDI et CDD, et près de 400 postes en intérim. Les infirmiers généralistes et spécialisés sont principalement concernés, avec plus de 340 postes à pourvoir, tous types de contrats confondus.

« Cette année plus encore, la période estivale demande une grande organisation aux établissements de santé, pour combler les départs en vacances et éviter à tout prix de se retrouver en manque de personnels de santé alors que le virus circule encore, explique Maud Zaoui, responsable métier pour Adecco médical. Durant toute la durée de la crise sanitaire et du confinement, Adecco médical s'est tenu au plus près des établissements de santé pour répondre au mieux à leurs besoins et positionner du personnel de santé de qualité, de manière la plus pérenne possible sur les postes pénuriques. Cela pour protéger également la santé de nos intérimaires. »

700 postes également en Occitanie

A noter que sur la même période, Adecco médical propose également près de 700 soignants en Occitanie. Ces recrutements des professionnels de santé (infirmiers généralistes et spécialisés, aides-soignants...) concernent 300 professionnels de santé en CDI et CDD, et près de 400 postes en intérim.

Les candidats intéressés peuvent postuler sur adeccomedical.fr. Ils peuvent également s'adresser à 'Aloha medical', le chatbot d'Adecco médical qui a pour mission de conseiller, d'aider et de renseigner les candidats et intérimaires 24h/7j, disponible sur <u>Facebook Messenger</u>: facebook.com/AdeccoMedicalFR